



MUNICIPALITÉ DE
MUNICIPALITY OF
MILLE-ISLES

Mercredi 8 avril 2020

Chers citoyennes et citoyens de Mille-Isles,

En période de crise du COVID-19, il est normal que notre niveau de stress soit plus élevé qu'à l'habitude. Notre liberté individuelle s'est vue réduite drastiquement par des mesures restrictives à notre vie quotidienne, ce qui peut devenir une source d'anxiété et de déprime pour plusieurs d'entre nous. Et pourtant ! Je suis fier de constater que nos citoyens se plient aisément aux exigences gouvernementales. Saviez-vous que le nombre de cas confirmés de COVID-19, annoncés par le CISSS des Laurentides en date du 7 avril, fait état de 447 cas dans les Laurentides, avec seulement 8 cas confirmés dans Argenteuil ? Vos efforts ont porté ses fruits et je vous encourage à continuer de respecter les consignes gouvernementales en matière de mesures sanitaires, d'isolement, de distanciation et des déplacements essentiels.

Le premier ministre Legault précise que nous n'avons pas encore atteint le sommet de la première vague de contamination, et l'angoisse pourrait s'accroître davantage dans les semaines qui suivent. Il nous incombe de continuer à aider notre voisinage en situation de détresse ou en manque de biens et de médicaments essentiels, tout en respectant les mesures de prévention.

En continuant de miser sur la «collaboration et la bonne foi» des citoyens, le non-respect des mesures de confinement et de distanciation sociale dont vous êtes témoin doit être dénoncé. Contactez la Sûreté du Québec si vous considérez qu'il y a des gens qui dérogent de façon évidente aux demandes formulées par la Santé publique. Toutefois, il y a des nuances à faire ; la personne âgée à l'épicerie n'a peut-être pas d'aide. Au lieu de la délatte, pourquoi ne pas lui offrir de faire ses achats pour elle ?

Les dénonciations publiées sur les médias sociaux ne servent à personne, ne sont d'aucune utilité et ne font que nourrir les discours malintentionnés. Si vous voyez quelque chose digne d'un manquement grave aux consignes, aidez-nous en faisant votre devoir civique de donner les informations aux autorités pertinentes. Contrairement à la Sûreté du Québec, Facebook, Twitter et Instagram n'ont pas les compétences légales.

Nous vivons tous des moments difficiles et je vous prie de demeurer civils et courtois avec votre voisinage.

Merci de votre compréhension, continuez à suivre les consignes, et oui, ça va bien aller.

Howard Sauvé
Maire de Mille-Isles